



Dossier n° DP 068 328 25 00003

Date de dépôt : 3 mars 2025

Demandeur : STADELMANN Gilles

Adresse terrain : 3 rue du Moulin

68470 STORCKENSOHN

Objet de la demande : remplacement d'une porte  
de garage

## ARRÊTÉ DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Vu la déclaration préalable présentée le 3 mars 2025 par STADELMANN Gilles demeurant 3 rue du Moulin 68470 STORCKENSOHN ;

Vu l'objet de la demande : remplacement d'une porte de garage, sur une construction située 3 rue du Moulin 68470 STORCKENSOHN, pour une surface de plancher créée de 0 m<sup>2</sup> ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'avis de dépôt de la déclaration préalable, précisant les caractéristiques essentielles du projet, affiché en mairie à partir du 3 mars 2025 et pendant toute la durée d'instruction ;

Vu les pièces complémentaires fournies en date du 18 mars 2025 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (PLUi) approuvé le 14 mars 2019 et modifié le 30 mars 2022 ;

## ARRÊTE

### ARTICLE 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à STORCKENSOHN, le

18 MAR. 2025

Le Maire

Jacques KARCHER

